

LES RECOMMANDATIONS DE POLITIQUE SOULIGNEES PAR LA 10^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE COMMERCE

La 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur le Commerce s'est tenue avec succès le 2 novembre 2017, à Ankara, Turquie, sous le thème «*Les Zones Économiques Spéciales dans les États Membres de l'OCI.*» Lors de cette réunion, le Groupe de Travail sur le Commerce a fait des délibérations pour le rapprochement politique entre les Pays Membres concernant le développement de Zones Économiques Spéciales. Le Document de Séance, préparé conformément aux principales conclusions du rapport de recherche mené spécifiquement pour la 10^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC intitulé «*Les Zones Économiques Spéciales dans les Pays Membres de l'OCI*» et les réponses des Pays Membres aux questions relatives aux politiques envoyées aux points focaux du Groupe de Travail du Commerce du COMCEC par le Bureau de Coordination du COMCEC. Au cours de la réunion les participants ont convenu des recommandations de politiques qui étaient incluses dans le Document de Séance. Le document existant comprend ces recommandations de politique mises en évidence lors de la Réunion.

Conseil de Politique 1 : Concevoir et programmer des Zones Économiques Spéciales conformes aux stratégies économiques nationales pour garantir leur complémentarité avec les objectifs de croissance économique nationale et les priorités du secteur industriel

Les zones économiques spéciales sont des outils importants pour améliorer la croissance économique nationale et régionale et accroître le revenu national. Alors que les ZES ont été adoptées par de nombreux pays au cours des dernières années afin de favoriser les objectifs de développement économique et de faciliter les opportunités d'investissement, la logique économique pour soutenir la mise en œuvre d'un programme proposé de ZES doit se baser pleinement sur l'appréciation des facteurs existants qui freinent la croissance et la performance économique.

L'observation de la performance et de la réussite des ZES dans les Pays Membres de l'OCI et sur le plan international, suggèrent également que les ZES ont tendance à mieux réussir lorsqu'elles sont programmées et conçues comme des composantes logiques de stratégies économiques nationales et régionales. Ceci nécessite une indication et une quantification claires des priorités des stratégies économiques spécifiques qui seront mieux desservies sur le plan national et régional par les ZES, fondées sur des données probantes prouvant pourquoi les ZES constituent une forme appropriée de politique d'intervention.

Conseil de Politique 2 : Améliorer la performance économique des programmes de ZES grâce au développement de cadres de travail d'incitation unique - fiscal et non-fiscal - qui attirent l'investissement et favorisent des environnements d'affaires efficaces et efficients

Justification :

La réduction de la charge administrative est essentielle pour la réussite du programme des ZES. Des incitations non-fiscales qui facilitent les affaires dans les ZES, sont actuellement souvent citées comme étant plus importantes aux investisseurs que la mise en œuvre des avantages fiscaux. Les incitations non-fiscales peuvent être des outils très réussis dans l'amélioration de

l'environnement des affaires et des investissements en général, et augmentent 'la facilité de faire des affaires'.

Ainsi, les incitations fiscales doivent cibler les secteurs et les stratégies qui sont visés par les programmes des zones proposées et ne devraient pas être utilisés comme principal élément de différenciation entre les zones concurrentes. Elles devraient idéalement être un lien évident entre les priorités économiques nationales et cibler les secteurs industriels appropriés au programme des ZES.

Au besoin, et lorsque applicable, des cadres d'incitation pourraient être normalisés au niveau national afin de garantir que la concurrence entre les zones dans un même pays n'entraîne pas l'adoption d'un groupe d'incitations non durables. L'utilisation de 'disposition de temporisation' pourrait être un mécanisme efficace pour vérifier que les programmes des ZES évitent des garanties non durables d'incitations fiscales durant de longues périodes.

Conseil de Politique 3 : Améliorer les avantages compétitifs des programmes des ZES par le biais de sites efficaces et des secteurs ciblés fondés sur une compréhension solide des priorités de l'économie nationale et des avantages compétitifs

Justification :

Le choix idéal de site(s) et de secteur ciblés pour les programmes des ZES sont définis comme étant des facteurs déterminants de succès pour garantir que les avantages concurrentiels du pays, de la région ou du site sont pleinement exploités.

La sélection sectorielle devrait inclure la prise en compte des avantages comme la main d'œuvre, les capacités et les niveaux de formation, la proximité et les aptitudes de contributions des fournisseurs et de l'accès aux marchés préférentiels. Un des éléments clé est l'identification et la sélection des secteurs les plus appropriés, basée sur une solide compréhension des objectifs de politique économique, des avantages compétitifs existants et des activités qui ajouteraient une valeur dans le contexte de la vision et de la justification pour le développement des ZES.

Des stratégies avancées devraient également être développées afin d'identifier des voies évidentes pour faire progresser la chaîne des valeurs industrielle avec des stratégies formulées pour favoriser des liens en aval et en amont à l'intérieur de l'économie nationale. Il est également important que les programmes des ZES favorisent les politiques complémentaires comme le développement des capacités et la gestion de la chaîne d'approvisionnement régionale afin de promouvoir ces liens et attirer encore plus d'investissements.

L'un des facteurs les plus communs qui caractérise une performance faible dans les programmes des ZES est un mauvais choix d'emplacement, souvent déterminé sans considérations économiques/techniques. Il est reconnu que les zones sont plus fructueuses lorsqu'elles exploitent des avantages pré-existants qui sont le produit de concentration, comme la présence d'une infrastructure existante, à l'instar des ports ou des aéroports qui offrent une connectivité internationale ou des considérations économiques comme l'accès aux marchés, les matières premières et les chaînes de logistiques.

Conseil de Politique 4 : Concevoir un cadre légal et réglementaire efficace pour créer un environnement économique 'spécial' opérationnel qui prend en considération et complète l'environnement légal et réglementaire existant

Justification :

Le cadre légal et réglementaire va distinguer entre les ZES de l'économie nationale et il est donc important pour ce cadre et réglementations associées de souligner comment ces programmes de ZES seront gouvernés et comment les investisseurs seront attirés et assurés. Les cadres institutionnel et administratif devraient être clairement définis surtout en terme du rôles des différents départements gouvernementaux et il faudrait accorder de l'importance au fait d'établir une loi unique des ZES ou si des amendements aux réglementations et aux lois, aux droit des obligations ou concessions pourraient offrir des avantages similaires.

La création d'un environnement 'spécial' opérationnel ne devrait pas signifier une compensation des lacunes dans une économie plus large, mais devrait inclure l'établissement d'une zone extra-territoriale qui fournit un investissement très avantageux et des conditions d'échanges commerciaux, et qui est complètement complémentaire à la stratégie en amont du pays vers une croissance économique.

Il faudrait également prendre en considération comment les exigences des investisseurs seront les mieux satisfaites dans le cadre légal et réglementaire, notamment à l'intérieur des secteurs spécifiques ciblés et tout défi réglementaire qui nécessite d'être surpasser afin d'attirer plus d'investissement au pays. Ceci pourrait inclure la création d'un «Guichet Unique».

L'analyse du cadre légal et réglementaire existant devrait également être pris en considération afin de s'assurer que le cadre proposé des ZES n'entraîne pas un conflit administratif, des tensions ou une complexité accrue. Le but de créer un cadre des ZES dédié est d'améliorer la 'facilité de faire des affaires' et de ce fait une complexité accrue pourrait avoir un effet dissuasif sur l'investissement vers le pays.

Conseil de Politique 5 : Affecter/Etablir une autorité unique des ZES pour réglementer tous les ZES à l'intérieur du pays et soutenir les programmes des ZES par l'implication active des parties prenantes importantes et le développement des groupes de travail des ZES

Justification :

Un besoin se fait ressentir pour établir une autorité unique des ZES, dans les pays qui comptent des ZES multiples, afin de réglementer toutes les ZES. Pour cela, une autorité suprême devrait être établie dans les pays membres pour mobiliser le savoir-faire existant et éviter les risques éventuels d'autorité multiples en concurrence les unes avec les autres, entraînant la confusion des investisseurs. Une autorité unique des ZES contribue à promouvoir une continuation politique et une harmonisation des programmes des ZES, ainsi qu'une gestion des relations entre régulateurs, opérateurs et développeurs de programmes des ZES. Toutefois, une réflexion approfondie devrait être accordée au degré de flexibilité é appliquer par l'autorité unique à travers les différentes zones; ceci dépendrait en partie de la cible sectorielle des zones. Les régulateurs devraient être en mesure de différencier par exemple entre l'objectif des zones sur

le plan financier et sur les service des affaires, en comparaison avec les zones qui ciblent d'autres activités comme la production ou les logistiques. La possibilité d'inclure une fonction d'arbitrage à travers les ZES ou à l'intérieur des ZES devrait également être considéré.

Par ailleurs, il est impératif à un programme de ZES d'être soutenu par de nombreux départements et agences gouvernementaux afin de porter des fruits. Un soutien exécutif au programme des ZES contribue à assurer que tous les acteurs gouvernementaux sont conscients que le programme est une priorité administrative et qu'une administration efficace du programme est également une priorité. De plus, de nombreux départements gouvernementaux et/ou agences pourraient contribuer ou développer des responsabilités opérationnelles.

L'évaluation des groupes d travail des ZES pourrait être un outil principal pour garantir que toutes les questions et les opportunités générées par les programme des ZES est saisi et pour s'assurer du soutien latéral des parties prenantes pertinentes. Les groupes de travail efficaces peuvent se composer de techniciens gouvernementaux hautement qualifiés qui ont des connaissances approfondies des défis économiques, des politiques, des législations et des projets de développement économique du pays. Les groupes de travail peuvent également fournir un mécanisme utile pour gérer les relations entre les principales parties prenantes du secteur privé et public, par le biais de la participation directe des intérêts du secteur privé.

Les Instruments pour Réaliser les Conseils de Politique :

- ***Groupe de Travail sur le Commerce du COMCEC*** : Lors de ses réunions ultérieures, le Groupe de Travail pourrait préciser les domaines d'action susmentionnés de manière plus détaillée.
- ***Financement de Projets du COMCEC*** : Dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, le Bureau de Coordination du COMCEC fait un appel à projets chaque année. Avec le Financement de Projets du COMCEC, les Pays Membres participants aux Groupes de Travail peuvent soumettre des projets de coopération multilatérale à financer par des subventions par le Bureau de Coordination du COMCEC. Pour les politiques susmentionnées et pour leurs sous-thèmes, les pays membres peuvent utiliser le Financement de Projets du COMCEC, ou le Bureau de Coordination du COMCEC peut financer les projets réussis. Ces projets peuvent inclure l'organisation de séminaires, des programmes de formation, des visites d'étude, des échanges d'experts, des ateliers de travail et la préparation d'études analytiques, des évaluations des besoins et des matériaux/documents de formations, etc.